

# 30 ans Conseil en biodiversité en Argovie - un exemple de la pratique



Tagung zur Biodiversitätsberatung: Bunte Vielfalt auf dem Landwirtschaftsbetrieb  
Zollikofen, 10.11.2022



# 00 Contenu

01 Le modèle Labiola

02 Comment le modèle a été créé?

03 Qu'est-ce qui est organisé au niveau cantonal ?

04 Qu'est-ce qui est traité au niveau du projet de mise en réseau ?

05 Quelle est la procédure au niveau de l'exploitation ?

06 Qu'est-ce qui a pu être réalisé jusqu'à présent ?

07 Quels sont les facteurs de réussite et les obstacles ?



# 01 Le modèle Labiola

**Idée directrice :** Organiser la mise en réseau de manière à exploiter au mieux le potentiel de promotion de la biodiversité en tenant compte des possibilités d'une exploitation.

**Points de repère :**

- Conseil obligatoire au niveau de l'exploitation
- Approche: Implication de l'ensemble de l'exploitation
- Organisation: principe de subsidiarité, participation et volontariat
- Exigences minimales au niveau de l'exploitation



# 02 Comment le modèle a été créé?

## à partir de 1984

protection de surfaces isolées de biotopes riches en espèces (surfaces à litière et prairies maigres)

-> Des exploitations situées dans des zones à haute valeur naturelle rencontrent parfois des problèmes d'exploitation ; malgré cela, la densité de surfaces de valeur est trop faible et la mise en réseau dans le paysage est insuffisante.

## 1991-1994

Projet pilote "Paysage rural naturel du Fricktal".

-> soutien des exploitations par conseils tenant compte des conditions de l'exploitation

## > 1994

Institutionnalisation et extension à tout le canton



# 03 Qu'est-ce qui est organisé au niveau cantonal?

- Concept cantonal de mise en réseau
- Direction du projet (Landwirtschaft Aargau, Abteilung Landschaft und Gewässer, mandataires externes)
- Directives de projet (définition des types d'objets et des mesures de mise en réseau, contributions supplémentaires)
- Directives de qualité (clé de cartographie des prairies, évaluation des jachères)
- Contrôle de la mise en œuvre et des résultats
- Participation (CI Nature et agriculture, groupe de professionnels, commission consultative)
- Communication (newsletter, courriels d'information aux agriculteurs, future app)
- Gestion des semences et des plants



# Clé de cartographie des prairies

	<b>Prairie de dactyle</b>	<b>Régénération Fromental</b>	<b>Prairie de Fromental</b>	<b>Prairie maigre deux fauches</b>	<b>Prairie maigre une fauche</b>
<b>Nombres d'utilisations</b>	3-4	2-3	2-3	2	1
<b>Rendement</b> (dt MS/ ha)	70-90	60-80	40-60	30-50	20-40
<b>Pâturage d'automne</b>	possible	possible	possible	éventuell.	non
<b>Nombre d'espèces</b> (par Are)	20	20-25	30-35	> 30	40
<b>Qualité 2</b>	no	oui	oui	oui	oui



## 04 Qu'est-ce qui est traité au niveau du projet de mise en réseau?

- Evaluation de l'état de la mise en œuvre et rapport à la Confédération et aux organismes responsables
- Détermination des sous-espaces des projets de mise en réseau
- Détermination des espèces cibles et des espèces caractéristiques
- Séances d'information avec les agriculteurs intéressés



# 05 Quelle est la procédure au niveau de l'exploitation?

- Exigences de base
- Déroulement de la consultation jusqu'à la convention (obligatoire) et offre de consultation supplémentaire (facultative)
- Exemple concret d'entreprise
- Potentiel de collaboration
- Exigences envers les conseillers





# Exigences de base



**7% de la SAU de qualité minimale**



**objets structurants  
1% de la SAU**



**3 petites structures**



# Déroulement de la consultation

## Inscription et attribution du mandat

### Entretien de départ

Clarifier les questions, la situation de l'entreprise, les adaptations

### Cartographie

Évaluation du niveau de qualité 2 et de la mise en réseau,  
Etat d'entretien des habitats semi-naturels

### Analyse de l'exploitation et propositions de mesures

Potentiel de valorisation de la nature et du paysage, marge de  
manœuvre de l'exploitation pour les mesures, proposition de mise en  
réseau optimale

### Discussion des propositions

Discussion et visite de l'exploitation

### Corrections & conclusion

Signature et confirmation dans l'Agriportal

### Durée du contrat

Livraison de semences et de plants, conseils selon les besoins, évaluation  
des jachères florales, contrôles dans le cadre du contrôle de base



# Exploitation Modèle : état actuel

- Exploitation à plein temps ; ressources en travail bien exploitées
- Surface agricole utile : 37ha (zone des collines, région du Jura argovien)
- Nutriments de la ferme : niveau moyen
- Passage de l'élevage laitier à l'élevage allaitant.
- Base de fourrages grossiers : léger excédent
- SPB : 12a haies, 314a prairies extensives (2/3 non QII, mais bon potentiel) -> **8.8% SPB**
- nombreuses lisières de forêt



# Pie-grièche écrocheur



# Exploitation Modèle : analyse et principales propositions

## **Analyse de la situation :**

Potentiel d'extensification disponible en ce qui concerne les éléments nutritifs

Possibilité de valoriser les fourrages extensifs dans une plus large mesure ; possibilité de couvrir les pertes de quantité

Aucune augmentation de la charge de travail n'est souhaitée

## **Mesures proposées :**

Augmentation de la diversité botanique des prairies appropriées (nouvelles installations par l'herbe à semence)

Optimisation de la gestion des prairies (dates de fauche selon le type de prairie, échelonnement de l'utilisation)

Augmentation de la part de surface de pâturages extensifs

Création de structures permanentes : arbres isolés et haies basses (entretien mécanique)

Création de lisières de prairies le long des lisières exposées au sud



# Exploitation modèle: Convention de mise en réseau

- 44a comme prairies maigres avec 1 coupe à partir du 15.7. et pâturage d'automne
- 75a comme prairies à fromental avec 2 coupes à partir du 15.6 et pâture d'automne (bande de retrait)
- 183a Nouvelle création de prairies riches en espèces par transfert des produits de fauche sur les anciennes SPB (coupes à partir du 25.5.)
- 119a Nouvelle installation de pâturages extensifs avec plantation de rosiers sauvages (projet Jurapark) et 20 arbres isolés
- 12a Entretien des haies existantes sur pied et les compléter par des compléter les tas de branches
- 8a Nouvelle plantation de haies basses avec entretien mécanique
- Pas de création de lisières de prairies
- **nouveau total 12.4% SPB**



# Le potentiel de coopération : ex. Jurapark



## Rosier

Soins pour les espèces de roses spéciales,  
Plants spéciaux



## Belette

Petites structures avec chambres de reproduction



## Surfaces viticoles

Mesures de revalorisation dans les vignobles Q2



## Gentianes

Gestion adaptée pour les floraisons tardives,  
Suivi avec des bénévoles



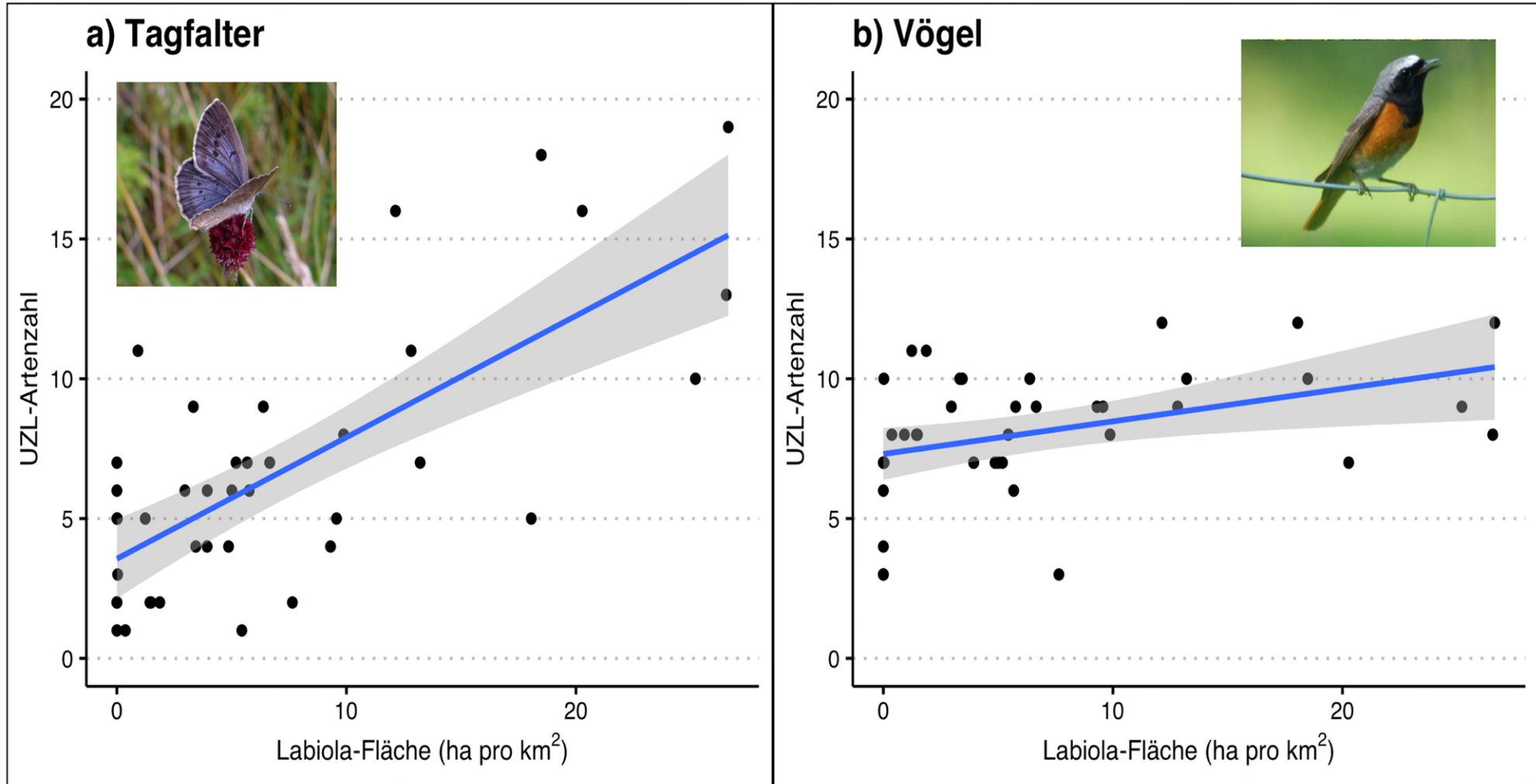
# Exigences envers les conseillers

- traduisent les objectifs régionaux de promotion de la biodiversité au niveau des exploitations
  - explorent les marges de manœuvre des exploitations afin d'éviter le déplacement des problèmes
  - mettent en évidence le potentiel écologique des exploitations par une cartographie
  - créent les conditions pour que les SPB existantes et nouvellement créées puissent être exploitées de manière optimale
- 
- possèdent des compétences sociales, de communication et de négociation
  - possèdent des compétences sociales, de communication et de négociation
  - possèdent des compétences sociales, de communication et de négociation
  - connaissent les bases biologiques, les espèces, les habitats semi-naturels et savent comment les aménager et les entretenir de manière professionnelle
  - connaissent le contexte agronomique (si possible avec expérience pratique)
  - connaissent la région



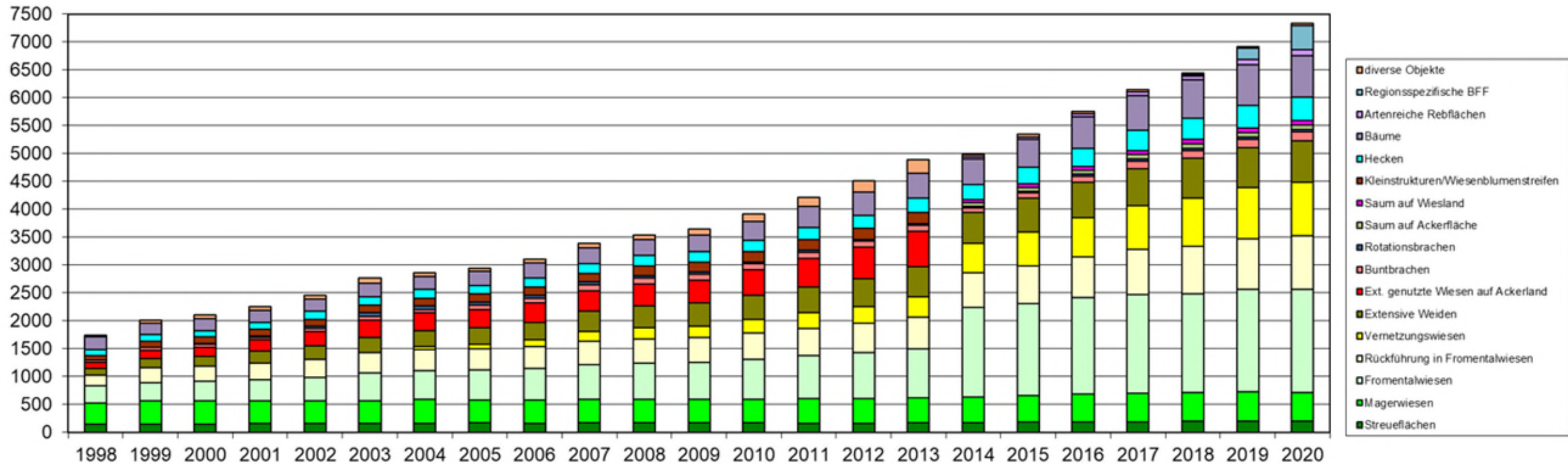


# 06 Qu'est-ce qui a pu être réalisé jusqu'à présent?



# 06 Qu'est-ce qui a pu être réalisé jusqu'à présent?

**Situation fin 2021 :** 1'600 accords de mise en réseau (60% des exploitations) avec 7'900 ha de surfaces de bonne qualité (16% de la SAU)



# 07 Quels sont les facteurs de réussite et les limites?

## **Facteurs de réussite :**

- bonne collaboration entre l'agriculture et la protection de la nature
- Conseil en partenariat avec une base de confiance entre le conseiller et l'agriculteur
- Approche: l'ensemble de l'exploitation
- Indemnités équitables

## **Limites :**

- diversité des besoins (complexité)
- marges de manœuvre des exploitations (ressources en travail des exploitations, quantité de nutriments, alimentation, etc.)
- trop de pensée par cases au lieu de penser en termes de systèmes de culture
- trop peu d'incitations à une meilleure qualité
- prétendument : coûts



# Merci de votre attention !

## Des questions?

**Questions ultérieures:**

Daniel Schaffner

AGROFUTURA AG

[schaffner@agrofutura.ch](mailto:schaffner@agrofutura.ch)

056 500 10 54





Labiola – Landwirtschaft, Biodiversität, Landschaft  
Ein gemeinsames Programm von Landwirtschaft Aargau und der Abteilung Landschaft und Gewässer



AGROFUTURA  
Agronomie · Ökologie · Ökonomie